

## **Position syndicale sur la situation du secteur européen de l'armement terrestre**

*(Document adopté par la 1<sup>ère</sup> réunion du Comité exécutif d'industriAll Europe  
Luxembourg, les 27 et 28 novembre 2012)*

### **I.**

Des emplois et des sites sûrs et pérennes en Europe, des conditions de travail décentes, le niveau le plus élevé de protection sociale et de salaires et des droits des travailleurs sont les objectifs clés de industriAll European Trade Union. Ces enjeux orientent notre position et nos revendications pour le secteur européen de l'armement terrestre.

Le secteur européen de l'armement terrestre apporte une contribution essentielle aux politiques européennes et nationales de sécurité et de défense. Il offre des emplois hautement qualifiés à pas moins de 128 000 salariés et contribue à l'économie européenne en termes de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée, et comme moteur de la recherche et de l'innovation. De nombreuses innovations et technologies du secteur ont également un usage civil.

Les processus de consolidation et de concentration mis en œuvre depuis le milieu des années 90 ont profondément modifié la structure du secteur. En effet, le secteur a perdu un emploi sur quatre depuis 2001, les effets les plus négatifs sur l'emploi ayant été enregistrés dans les nouveaux États membres de l'UE. Les syndicats sont conscients de la persistance des pressions en faveur du changement, en raison notamment de la réduction des budgets de la défense. Cependant, nous affirmons avec force que la crise actuelle ne doit pas être utilisée comme prétexte pour saper les droits des travailleurs et justifier une restructuration entraînant des pertes d'emploi massives et une vaste délocalisation de la production et des activités de R&D vers des pays à bas coût, et ne maintenant en Europe que des activités à haute valeur ajoutée. Il appartient aux gouvernements d'assumer la responsabilité politique du secteur en raison de la nature spécifique de la production des équipements de défense. Les gouvernements nationaux et l'industrie doivent par conséquent garantir que le changement industriel soit anticipé et qu'il offre des perspectives d'emploi claires aux travailleurs, y compris des alternatives d'emplois, notamment dans le cadre de projets de reconversion industrielle.

Les syndicats s'opposent également aux stratégies d'entreprise exclusivement axées sur les exportations vers les marchés mondiaux. Les entreprises doivent au contraire privilégier davantage la diversification de la production.

### **II.**

L'étude réalisée pour industriAll Europe illustre la fragmentation du marché et de l'offre dans le secteur européen de l'armement terrestre. Il faut souligner aussi l'absence de marché européen des équipements de défense ainsi que l'absence d'une véritable politique de sécurité et de défense et d'une politique étrangère commune. La politique de défense relève par ailleurs de la compétence des États membres de l'UE. Les syndicats affiliés à industriAll Europe sont favorables à une coopération croissante, mais soulignent qu'elle doit être fondée sur une stratégie politique et industrielle commune définissant les capacités et les besoins en matière de défense à l'échelle européenne. Dans ce contexte, tant la Commission européenne que l'AED ont un rôle à jouer.

Les marchés et l'industrie ont évolué. Depuis la dissolution du Pacte de Varsovie, les États européens ont continuellement réduit leurs dépenses de défense. Les conflits récents ont néanmoins entraîné une mobilisation continue des armées européennes. Les forces terrestres sont essentielles aux opérations européennes et représentent plus de 80 % des ressources mobilisées actuellement dans le cadre des opérations européennes. Les États membres actuellement confrontés à des crises budgétaires et financières réduisent encore leurs dépenses de défense. L'armement terrestre pourrait constituer la principale variable d'ajustement suite à la réduction d'un budget qui suffit déjà à peine à faire face aux besoins et en raison de la disponibilité limitée des programmes de coopération européenne.

### III.

Ce sont ces préoccupations qui ont suscité la participation d'industriAll Europe au débat sur les stratégies de politique industrielle nécessaires à moyen et à long terme, qui serviront également les intérêts des travailleurs du secteur de l'armement terrestre.

- Pour les syndicats, les éléments clés de ces politiques sont les niveaux d'emploi, la situation géographique de ces emplois et leur qualité (qualifications, conditions de travail, niveaux de protection sociale et de salaires les plus élevés). Les syndicats rappellent la responsabilité des pouvoirs publics de pérenniser les emplois et les sites. L'ensemble des capacités industrielles tout au long de la chaîne de valeur doit être exploité en Europe, y compris les PME, afin de garantir l'indépendance stratégique de l'Europe et de ses États membres quant à la production des équipements de défense.
- Pour les syndicats, cela implique des dépenses dans des équipements de défense produits en Europe et la constitution d'une base industrielle et technologique de défense forte capable de garantir la sécurité et la défense de l'UE et de ses États membres. Dans ce contexte, il est nécessaire de mener un débat sur les principales capacités de défense en Europe. Ce débat devra également porter sur le lieu de la production mais il faut garantir que la recherche, le développement et la production

soient réalisé en Europe tout en assurant un rendement équitable des investissements.

- Pour les syndicats, cela suppose que les stratégies de politique industrielle dans l'Union européenne et ses États membres reposent également sur des stratégies de diversification et de reconversion.

#### IV.

#### **Les syndicats européens demandent à l'Union européenne, aux États membres et à l'industrie de garantir :**

- l'implication des travailleurs et de leurs représentants à tous les niveaux du dialogue social (régional, national et européen) dans le débat sur les stratégies politiques et industrielles nécessaires au secteur de l'armement terrestre ;
- la promotion du modèle européen de relations industrielles et du dialogue social dans les entreprises multinationales ;
- des efforts accrus pour définir les capacités et les besoins en matière de défense à l'échelle européenne de manière à pouvoir élaborer de nouveaux programmes de coopération ;
- plus d'investissements dans la recherche, la technologie et de nouveaux programmes de coopération, afin de sauvegarder les compétences fondamentales tout au long de la chaîne de valeur dans le secteur de l'armement terrestre et dans des secteurs civils comme les transports, l'énergie et l'environnement ;
- plus d'investissements dans des processus de production plus respectueux de l'environnement et par ailleurs susceptibles de créer de meilleures conditions de travail ;
- la promotion de la diversification et d'usages additionnels des outils et équipements en coopération avec des acteurs dans les secteurs civils ;
- la sécurité dans le cadre de la passation de marchés et de la production: les entreprises doivent être dédommagées lorsque les programmes ne sont pas mis en œuvre ;
- la mise en place de programmes de reconversion, le cas échéant, afin de contribuer à la création d'une activité à haute valeur ajoutée et de conserver les principales compétences industrielles dans les régions ;
- L'embauche de jeunes travailleurs et la formation des travailleurs plus âgés, afin de conserver un niveau élevé de compétences et de savoir-faire. Un processus

d'anticipation des besoins en compétences doit être mis en place au niveau européen.

V.

### **Conclusion**

Une coopération renforcée des États membres de l'UE en matière de politique de sécurité et de défense, associée à une politique industrielle européenne ambitieuse dans le secteur de la défense, est nécessaire. Les syndicats sont favorables à une coopération croissante, fondée sur une stratégie politique et industrielle commune.

Il appartient aux États membres de l'UE et aux institutions européennes de promouvoir la politique industrielle en Europe, d'orienter et de contrôler les dépenses publiques, et de réduire autant que possible les conséquences sociales des processus de restructuration. Les gouvernements nationaux et l'UE doivent jouer un rôle actif dans le développement des politiques industrielles pour le secteur de la défense, y compris des stratégies de diversification et de reconversion. Si l'Europe ne parvient pas à mettre en œuvre une politique proactive et à soutenir ses entreprises, nous risquons de laisser des entreprises à la pointe de la technologie tomber aux mains d'investisseurs étrangers.